

**COMMUNIQUE DU 23 JUILLET 2024**  
**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DE LA NOTE EN REPONSE**  
**ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES,**  
**NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES, DE LA SOCIETE**  
**TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DANS LE CADRE DE L'OFFRE**  
**PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR

CITIZENPLANE

ET PRESENTEE PAR



**ODDO BHF**

Etablissement présentateur et garant



Le présent communiqué établi par la société Travel Technology Interactive est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'AMF a apposé son visa n°24-330 en date du 23 juillet 2024 sur la note en réponse établie par la société Travel Technology Interactive (la « **Note en Réponse** ») relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Travel Technology Interactive initiée par la société CitizenPlane (l'« **Offre** »).

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Travel Technology Interactive (le « **Document Autres Informations** ») a été déposé auprès de l'AMF le 19 juillet 2024 et mis à la disposition du public le 23 juillet 2024, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Travel Technology Interactive ([www.ttinteractive.com](http://www.ttinteractive.com)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Travel Technology Interactive (14 rue Delambre, 75014 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

\*\*\*\*

#### ***Avertissement***

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres de la société Travel Technology Interactive.*

*Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat, ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays et n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Travel Technology Interactive décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*